STAGE DE KYUSHO-JITSU

Etude des points vitaux du corps humain

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012 DE 9H à 12H

Ouvert à tous les pratiquants d'Arts Martiaux

Animé par :

Serge REBOIS

4ème Dan Nihon Taï Jitsu, 5ème Dan, Nihon Ju-jitsu, 2ème Dan Judo,

Enseignant : Judo, Ju-Jitsu et Nihon Taï Jitsu

Praticien certifié par la Fédération Française de SHIATSU Traditionnel

Stage organisé par le Budo Ryu d'Ay sur Moselle

Le stage se déroulera le dimanche 18 novembre *2012,* de 9h à 12h *au dojo d'Ay sur Moselle*, Rue des Viches d'Aute, 57300 Ay-sur-Moselle *(sortie TALANGE sur A31, c'est juste à gauche à l'entrée du village)*

Prix : 15 €

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Serge Rebois : 06-80-45-93-09 **serge.rebois@gmail.com**

Le kyusho-jitsu permet :

- La découverte des cibles sur le corps; comment les localiser et les frapper afin de rendre un adversaire inconscient, ou lui engendrer des désordres et dysfonctionnements physiques
- L'étude des points qui ne laisseraient aucune marques ou preuves physique, après avoir frappé l'adversaire, ce qui évite de blesser de manière permanente ou définitive l'agresseur
- De travailler sans avoir besoin de force physique, que vous soyez pratiquants ou non d'arts martiaux.
- Préservant l'intégrité corporelle de chaque individu, la pratique de cet art martial permet d'éviter toute poursuite judiciaire. Respectant le cadre légal de n'importe quel pays, elle est parfaitement applicable.

Le **Kyusho-Jitsu** apporte au pratiquant d'art de combat une valeur ajouté à son travail, quel que soit le style pratiqué.